AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

VIGNE

MILDIOU--Malgré les pluies incessantes, la progression du mildiou est demeurée limitée, en raison des basses températures. Toutefois, les dernières pluies ont assuré une nouvelle contamination, alors que la protection due au dernier traitement conseillé dans le bulletin du 23 Juin, était pratiquement inexistante, quelle que soit la nature du fongicide utilisé. Enfin la végétation s'accroit et les grappes sont encore à un stade très sensible. Par conséquent:

- dans les vignobles de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et du Sud de la Sarthe, il y a lieu de réaliser un traitement dès réception de cette note.

- dans les vignobles de Vendée, le traitement conseillé dans le bulletin du 10 Juillet doit être terminé de toute urgence.

BLACK-ROT - Dans les vignobles de Vendée, les viticulteurs doivent se méfier de cette maladie qui rencontre des conditions très favorables à son développement. Utiliser contre le mildiou un fongicide également actif contre le black-rot.

OIDIUM - Cette maladie demeure peu virulente, sauf cas particulier. Sur les cépages sensibles, on pourra toutefois profiter du traitement anti-mildiou pour assurer la protection contre l'oïdium. Dans les parcelles où des symptômes sont visibles, il est conseillé de réaliser un poudrage dès que les conditions climatiques le permettront.

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol de la Cochylis et de l'Eudémis vient de commencer, mais il est beaucoup trop tôt pour envisager un traitement.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Dans les vergers où des taches existent, les arboriculteurs doivent se méfier de ces maladies qui continuent de rencontrer des conditions très favorables à leur développement. Des taches doivent continuer d'apparaître jusqu'au début d'Août. La protection contre les tavelures ne doit pas être négligée. Le traitement conseillé dans le bulletin du 10 Juillet doit être réalisé en tenant compte d'une éventuelle protection nécessaire contre le carpocapse (se reporter au bulletin du 10 Juillet).

POMME DE TERRE

MILDIOU - Les risques d'attaque de cette maladie sont actuellement très élevés et dans les parcelles de variétés sensibles, non destinées à un prochain arrachage, la protection doit être assurée avec soin, si elle a été éliminée par les dernières précipitations.

Il est rappelé que le mildiou s'attaque également à la tomate dont les cultures doivent être immédiatement protégées.

....

26

MAIS

PYRALE - Le maïs accuse toujours un retard de végétation et les cultures sont à des stades différents, selon les dates de semis. Seuls, les semis précoces arrivent actuellement au stade "apparition des panicules".

Les papillons de Pyrale sont localement très nombreux et les toutes premières pontes viennent d'éclore.

Toutefois, si jusqu'ici l'activité des papillons était assez faible, en raison des températures basses, il faut toutefois se méfier d'un réchauffement éventuel qui pourrait permettre des pontes importantes dans les zones colonisées par ce parasite.

En conséquence, dans ces zones (se reporter au bulletin n° 192 du 12 Juin 1980), il convient d'effectuer un traitement contre cet insecte à partir du 21 Juillet. lorsque la culture aura atteint le stade "50 % des panicules visibles dans le cornet". Cette intervention doit être exécutée avec des insecticides sous forme de granulés.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT

TIRAGE DU 16 JUILLET 1980